

## PASSEPORT AMBULATOIRE

**Veillez vous présenter :**

Le.....à

06h45

Autres :



**RDC Maternité, Unité de Gynécologie, fond du couloir**



**En cas d'empêchement ...**

***Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter  
le jour de l'intervention, vous devez prévenir au  
plus vite  
les infirmières entre 7h et 19h30 au :***

**0590891371**

***Vous allez être admis(e) prochainement dans l'unité «hôpital de jour chirurgical» du service Gynécologie. Ce passeport a été spécialement rédigé afin de vous apporter toutes les informations et conseils nécessaires à votre hospitalisation. Il vient compléter les différents documents qui vous seront remis lors de vos consultations. Nous vous demandons de l'apporter à chaque fois que vous viendrez dans le service.***

# Qu'est-ce que la chirurgie ambulatoire ?

Par chirurgie ambulatoire, on désigne la réalisation d'interventions chirurgicales chez les patients qui entrent le matin et sortent le soir, rejoignant ainsi leur domicile le jour même.

## Présentation du service

Vous serez pris(e) en charge à l'hôpital de jour chirurgical.

Le service se situe au RDC de la Maternité. Il est intégré au service de chirurgie gynécologique.

**Le service vous accueille  
de 06h45 à 19h00.**

***Nos équipes médicales et paramédicales vous  
souhaitent un agréable séjour !***

## ETAPE 1. PREPAREZ VOTRE ENTREE

Dès que votre date d'hospitalisation est fixée, vous devez effectuer **les formalités de pré admission au bureau des Admissions** de l'établissement, situé au **rez-de-chaussée**, le jour de votre consultation d'anesthésie le.....

**Celui-ci est ouvert de 7h45 à 17h00**

***Cette démarche est essentielle*** : elle permet d'établir votre dossier administratif, de simplifier le circuit des formalités et de limiter le risque de retard le jour de l'intervention

### Pièces administratives à apporter :

- Carte vitale
- Carte de mutuelle et attestation de prise en charge
- Pièce d'identité



***Le jour de votre hospitalisation, présentez-vous directement aux infirmières du service de gynécologie ambulatoire situé au RDC de la Maternité (entrée à côté de l'ascenseur, fond du couloir)***

## ETAPE 2. PREPAREZ VOTRE INTERVENTION

Certaines consignes sont **primordiales** pour la chirurgie ambulatoire et pourraient, si vous ne les respectez pas, faire reporter votre intervention...

### La veille de l'intervention

 N'oubliez pas de vous procurer les médicaments antalgiques (contre la douleur) prescrits par le chirurgien pour le retour à la maison.

### La veille au soir et le matin de l'intervention

Vous devez prendre **une douche** avec un savon doux suivant les consignes ci-dessous.

N'oubliez pas de retirer les bijoux et le maquillage, le vernis à ongles et les prothèses ongulaires.

#### *« COMMENT BIEN REALISER UNE DOUCHE PRE-OPERATOIRE ? »*



1  
Enlever le vernis,  
couper et curer les  
ongles



2  
Commencer par faire  
un shampoing



3  
Laver le visage et le  
cou en insistant  
derrière les oreilles



4  
Insister sur : les  
aisselle, le nombril,  
les plis de l'aîne et les  
pieds



5  
Savonner en dernier  
la région génitale  
puis la région anale



6  
Rincer  
abondamment  
toujours de haut  
en bas



7  
Se sécher avec une  
serviette propre,  
mettre des vêtements  
propres

→ **Nous vous demandons de respecter scrupuleusement l'heure de convocation.**

→ **Avant le départ :**

**Vous devez être à jeun à partir de minuit la veille de l'intervention**

**C'est à dire :  
ne pas manger,  
ne pas boire,  
ne pas fumer**



***N'oubliez pas d'apporter :***

- Vos radios et examens demandés (résultats de prise de sang) lors des consultations
- Vos médicaments habituels. Lors de la consultation d'anesthésie, le médecin vous aura donné les consignes pour la prise de ces médicaments.
- Votre passeport ambulatoire rempli avec la feuille de désignation de la personne de confiance. Ce document est essentiel pour votre prise en charge en hospitalisation de jour.

## **ETAPE 3. VOTRE SORTIE**



- Il est nécessaire de respecter un délai entre la fin de votre intervention et votre sortie
- L'heure de sortie est fixée par un médecin.
- En cas de problème médical, le médecin peut prendre la décision, pour votre sécurité, de vous hospitaliser pour la nuit dans l'unité de gynécologie conventionnelle. Vous serez alors transféré dans une autre chambre.



**N'oubliez pas d'être en possession à la maison de vos antalgiques prescrits par le chirurgien**

### ***Respectez les obligations suivantes :***

- Ne pas conduire un véhicule pendant les 24h qui suivent l'intervention,
- Etre accompagné pour votre sortie
- Avoir un téléphone à votre disposition

**Vous avez rendez-vous pour votre consultation post-opératoire avec le Dr.....**

**Le ..... à.....**

## Informations importantes complémentaires

### INFORMATIONS SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR POST-OPERATOIRE

#### Avant l'hospitalisation

- En consultation de chirurgie, vous sera remise une ordonnance d'antalgiques (médicaments contre la douleur)
- Procurez-vous ces médicaments chez votre pharmacien avant votre hospitalisation

#### Pendant l'hospitalisation

- Une évaluation régulière de votre douleur sera effectuée par l'infirmière et des antalgiques vous seront donnés
- Votre douleur sera calmée avant votre sortie

#### Après l'hospitalisation

- Utilisez les médicaments antalgiques aux doses et au rythme prescrits en consultation de chirurgie

### INFORMATIONS SUR L'HOTELLERIE

- Une collation vous sera servie en chambre après l'intervention
- Ne pas apporter de bijoux, ni objets de valeur

## ETAPE 4. A LA MAISON

- *Vous serez contacté(e) par téléphone le lendemain de votre hospitalisation par l'infirmière du service ou l'interne de garde le samedi si vous êtes opéré le vendredi.*

**En cas de doute ou d'inquiétude,**

Veillez contacter le service, **en semaine**  
**de 7h à 19h30**



**0590891371**

**En dehors de ces heures, le week-end**  
**et les jours fériés**, vous pouvez appeler le  
service des urgences Maternité ou vous y  
rendre directement



**0590891372**